



Elections professionnelles 2018

Commission administrative paritaire centrale (CAPC) des
Secrétaires administratifs du ministère de la défense (SA)

6 décembre 2018

Depuis 2014, la **CFDT** a été leader dans la négociation du protocole parcours professionnel carrière rémunération (PPCR). Ce protocole a été signé le 30 septembre 2015 par la **CFDT** malgré l'opposition de 3 syndicats non signataires (CGT, FO et Solidaires) qui en réclament pourtant aujourd'hui l'application.

Leur attitude a précarisé ce qui devait être un accord et a permis au gouvernement actuel de différer d'un an son application.

Le rendez-vous salarial du 18 juin dernier démontre que la **CFDT** a eu raison de signer ce protocole.

Dans la mandature qui s'achève, la CFDT a œuvré pour l'évolution du corps des secrétaires administratifs.

Pour le corps des SA, ce protocole, soutenu par la **CFDT**, a permis d'obtenir notamment :

- ✓ *Le dégel de la valeur du point d'indice en 2016 et 2017*
- ✓ *La revalorisation des grilles indiciaires ;*
- ✓ *La réduction quasi systématique de la durée moyenne des échelons de 4 ans à 3 ans ;*
- ✓ *Le transfert primes/points,*
- ✓ *Le déroulement de carrière sur 2 grades minimum*
- ✓ *L'ouverture annuelle d'un examen professionnel pour l'accès au corps des attachés*
- ✓ *...*

**Malgré ces avancées, le corps des secrétaires administratifs manque toujours d'attractivité.
Pour cela, la CFDT revendique :**

- ✓ *Une rémunération indiciaire de début de carrière à 140% du SMIC.*
- ✓ *La revalorisation pluriannuelle du point d'indice, par le biais de rendez-vous salariaux tous les trois ans avec une clause de revoyure annuelle.*
- ✓ *Un recrutement de SA par le biais des concours externes niveau 4 pour l'accès dans le premier grade et niveau 3 pour l'accès dans le second grade.*
- ✓ *L'augmentation pluriannuelle des taux promus/promouvables.*
- ✓ *L'augmentation du nombre de passages en catégorie A au choix ou par la requalification, y compris pour les agents en distorsion d'emploi.*
- ✓ *La mise en place d'un corps interministériel à gestion ministérielle (CIGEM) pour les secrétaires administratifs.*
- ✓ *Le respect du calendrier de revalorisation des groupes IFSE des SA, qui prévoit la clause de revoyure quadriennale en 2020 ainsi qu'un transfert des montants CIA vers l'IFSE.*
- ✓ *La correction des classements dans les groupes IFSE en fonction des emplois réellement détenus.*



Dans le cadre de la concertation « Refonder le dialogue social avec les agents », la **CFDT** réaffirme sa volonté d'un **dialogue social de proximité encadré et amélioré.**



CAP Centrale des SA

LA CFDT DÉFENSE VOUS PRÉSENTE SES CANDIDATES ET CANDIDATS !

Appel à voter
CAPC SA

Secrétaire administratif de classe exceptionnelle

Nom Prénom	Affectation
MARMANDE Patricia	GSBdD Bourges - Avord
LE MOIGN ep RICHARD Nathalie	2 ^{ème} RMAT Bruz
LENOEL ep CHAN Sarah	DGA DRH Paris
VILETTE ep HECQUET Françoise	SSLT Denain
CHARBONNEAU Anita	GSBdD Tours
COCOLLOS ep BELAN Barbara	GSBdD Toulon

Secrétaire administratif de classe supérieure

BERNE Jacques	EDIACA Saint-Etienne
GERDOLLE Cédric	DIRISI Metz
KAPPLER Catherine	SDP La Rochelle
MOURIDI M'Changama	Centre d'Action Sociale d'Outre-Mer – La Réunion
BA Mariame	DRH-MD Balard
ROGER Isabelle	DCSID Versailles

Secrétaire administratif de classe normale

CHESNOT ep BLANCART Muriel	BA 721 Rochefort
LA CANCELLERA Léonard	Service Spécialisé Logistique des Transports - Denain
SUC Frédéric	GSBdD Toulouse - Castres
FOURMY ep BIZEUL Sylvie	121 ^{ème} Régiment du train - Montlhéry
MARTINEZ ep CHARLET Manuela	DGA Direction du développement International - Paris
MEUNIER Catherine	CNMSS Toulon

Les candidates et les candidats CFDT sont des secrétaires administratifs comme vous.

Ils acceptent de vous représenter. Une fois élus, ils s'engagent à vous défendre collectivement et individuellement, à faire avancer les revendications propres aux secrétaires administratifs, dans le respect des valeurs CFDT.

Formés pour mener à bien leur mandat, ils restent en proximité de leurs collègues et de leurs préoccupations.

Les élus CFDT sont soutenus par l'ensemble du réseau CFDT Défense. Ils échangent avec leurs pairs, participent à l'élaboration et à l'évolution des revendications, partagent leurs pratiques et leurs expériences pour progresser collectivement.

Le 6 décembre 2018, en accordant votre confiance à la CFDT, vous optez pour un syndicalisme responsable, solidaire, d'action pour la défense des intérêts des agents. Un syndicalisme d'émancipation qui fait des agents, de vous, des acteurs de la qualité de vie au travail.

